

PRODUITS ANTI-VARROA / ANNEE 2018

AGREMENT PSE n° PH 22 215 01

Les médicaments proposés par le GDSA 22 sont délivrés sans ordonnance sauf l'APITRAZ

Chaque étui ou coffret permet le traitement de 5 ruches. Le nombre d'étuis commandés doit correspondre au nombre de ruches déclarées, sauf dans le cas où le nombre de ruches n'est pas un multiple de 5.

Exemple : 3 ruches = 1 étui, 13 ruches = 3 étuis.

APITRAZ - A base d'amitraz

Les lanières doivent être suspendues au niveau du couvain. Appliquer immédiatement après la récolte d'été (fin juillet, début août). Durée du traitement 10 semaines. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur)

APISTAN - A base de tau-fluvalinate

Les lanières doivent être suspendues au niveau du couvain. Appliquer immédiatement après la récolte d'été (fin juillet, début août). Durée du traitement 8 semaines. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur)

APIGUARD - A base de thymol

Disposer 2 fois une barquette par ruche à 15 jours d'intervalle. Respecter les conditions d'utilisation (voir notice du fournisseur)